

FAQs Jamboree 2019 - Français

Q: Jusqu'à quand puis-je m'inscrire?

R: La date limite est le 31.03.2018.

Q: Si je ne suis pas retenu comme RT, est-ce que je recevrai mes 1000.- en retour?

R: les RT qui ne seront pas retenus sont redirigés vers les IST. Si tu ne veux pas participer en tant que IST alors tu pourras recevoir en retour tes 1000.-.

Q: Si je ne suis pas retenu comme IST, est-ce que je recevrai mes 1000.- en retour?

R: Oui, tu reçois en retour tes 1000.-.

Q: Puis-je voyager à l'aller et au retour seul?

R: oui pour les IST, non pour les RT et participants.

Q: Je suis né avant le 22.07.2001. Y a-t-il tout de même une possibilité pour moi de participer au Jamboree?

R: Malheureusement non. Les limites d'âge sont faites par l'organisation japonaise du jamboree et il n'y a donc aucune possibilité d'y déroger.

Q: Pourquoi le Jamboree coûte-t-il CHF 4600.-?

R: CHF 2500.- sont prévus pour le voyage complet jusqu'au USA et retour plus 2-3 jours de pré- ou post-camp. Cela inclut le transport du matériel et tout ce qui s'ajoute au déplacement. À cela s'ajoutent CHF 1300.- pour le coût du camp à proprement parler. Le reste est pour le financement des rencontres, des weekends de préparation, des imprévus et de l'uniforme de la délégation (chemise, foulard, etc.).

Q: Avant le Jamboree je serai à l'étranger. puis-je quand même venir?

R: De base oui. Pour de plus amples informations et éclaircissements, contactez info@jamboree.ch.

Q: Quand et de combien seront les prochaines factures?

R: le deuxième paiement sera en fin de l'été. Le troisième fin 2018, début 2019. Les montants devraient être globalement les mêmes.

Q: Comment puis-je obtenir un soutien financier ?

R: Cela doit se faire par une demande écrite à l'association Mojave : Moot Jamboree Verein PBS, Speichergasse 31, Case postale 529, 3000 Berne. Pour le paiement par tranches, adressez-vous à la maîtrise de la délégation.

Q : Durant combien de temps serons-nous partis?

R : Le Jamboree en lui-même aura lieu du 22 juillet 2019 au 2 août 2019 à West Virginia aux USA. La délégation suisse sera en route 3 à 5 jours de plus. Réservez donc la période du 17 juillet 2019 au 7 août 2019 pour le Jamboree.

Q: Mon école/apprentissage débute durant le Jamboree. Quoi faire?

R: Essaie de régler cela auparavant avec ton école/responsable d'apprentissage. Si nécessaire, nous pouvons te fournir une confirmation de participation écrite.

Q: Où trouver des informations sur le Jamboree?

R: La délégation suisse postera toutes les informations importantes sur le site internet de la délégation: www.jamboree.ch. Il vaut la peine de consulter les pages régulièrement, afin de rester informé-e. D'autres documents importants vous seront remis par courrier. Ceux qui l'ont indiqué lors de l'inscription recevront les informations par e-mail.

Q: Combien de temps mon passeport doit-il être valide?

R: Ton passeport doit être valide pendant 6 mois au-delà du Jamboree. Vous nous aidez à éviter beaucoup d'efforts administratifs si vous en commandez un nouveau très tôt.

Q: Je n'ai pas de passeport valide, puis-je quand même m'inscrire??

R: Vous pouvez vous inscrire même si. Entrez simplement un caractère de remplacement dans le champ "Numéro de passeport" au Midata. Si possible, veuillez nous envoyer une copie de passeport valide avant le 31.3.2018.

Q: Quand dois-je envoyer une copie de passeport valide au plus tard (Valable pendant six mois à partir de Jamboree)?

R: Nous avons besoin des passeports actuels pour réserver des places sur les vols. Veuillez organiser votre nouveau passeport **le 31 mai 2018 au plus tard** et envoyer une copie à info@jamboree.ch.

Q: Malheureusement je ne peux plus participer au Jamboree. Quelles sont les modalités de remboursement ?

R: En principe, ton inscription au Jamboree est ferme. Après le 31.3.2018, il n'est plus possible de se désinscrire sans frais. Afin de couvrir nos frais, nous ne pouvons plus rembourser les montants suivants, selon le moment de la désinscription :

Moment d.l. désinscription	Montant gardé	Remboursement (si le montant a déjà été payé)
Dès 01.04.2018*	CHF 500	CHF 500, bzw. CHF 4'000
Dès 01.09.2018**	CHF 1'500	ca. CHF 1'500, bzw. CHF 2'900
Dès 01.01.2019**	CHF 3'500	ca. CHF 1'000, bzw. CHF 900
Dès 01.03.2019**	CHF 4'000	ca. CHF 500, bzw. CHF 400
Dès 01.05.2019**	CHF 4'500 - CHF 4'600	CHF 0

* Si une personne en liste d'attente peut prendre ta place ou si tu nous proposes un-e remplaçant-e (qui remplit les critères de participation et paie le total de la finance de camp), nous pourrons te rembourser avant le 1er septembre 2018 le montant total (après déduction de la taxe d'inscription de CHF 250). Les personnes se trouvant en liste d'attente ont la priorité.

** Si tu te désinscris après le 1er septembre 2018, nous ne pourrons pas prendre de remplaçant-e et le remboursement se fera après déduction des coûts déjà produits. Puisqu'à ce moment-là une grande partie des dépenses aura déjà été faite, nous ne pourrons rembourser qu'un petit montant, dépendant du montant de la deuxième tranche. Le montant précis de la deuxième tranche sera fixé à la fin du printemps 2018.

En cas d'exclusion causée par le/la participant-e lui-même/elle-même, aucun montant ne sera remboursé.

Q: Suis-je assuré par la délégation suisse en cas de maladie ?

R: Selon les conditions de participation, l'assurance est à la charge des participants. La délégation suisse ne souscrit pas une police d'assurance globale pour chaque membre de la délégation. Nous attirons votre attention sur le fait que l'assurance de base de l'assurance-maladie suisse à l'étranger couvre au maximum le double des frais de traitement. Si le coût d'un traitement en Amérique dépasse le double de ce qu'il en coûterait en Suisse, la personne assurée devra payer. Cela pourrait théoriquement se produire lors d'un séjour hospitalier dans un hôpital américain. Dans ce cas, des forfaits supplémentaires ou une assurance voyage peuvent être souscrits auprès des assureurs.

Q: Est-il possible de visiter le Jamboree ?

R: Oui, il y a la possibilité de visiter le Jamboree. A cet effet, l'organisateur vendra des "Day Visitors Tickets". Si quelqu'un est intéressé à visiter le Jamboree, nous vous renvoyons à la page d'accueil suivante : <https://www.2019wsj.org/attend/day-visitors/>
À la fin de 2018, toutes les informations sur les visiteurs d'un jour devraient y être affichées.

Q: Dois-je organiser moi-même mon ESTA / Visa ?

R: Les visas et l'ESTA sont en principe organisés par nous et tu n'as normalement pas à t'en soucier. Si tu as des questions concernant ton passeport ou si tu as besoin d'organiser quelque chose toi-même, notre agence de voyage te contactera directement. Si tu crains que ton entrée aux États-Unis soit difficile, s'il te plaît fais nous le savoir à registration@jamboree.ch. L'agence de voyages te contactera directement si nécessaire.

Q: Dois-je être spécialement vacciné pour les États-Unis ?

R: Il n'y a pas d'obligation légale de vaccination aux États-Unis. Les vaccins normaux, comme c'est le cas en Suisse, sont donc suffisants. Nous vous recommandons de les tenir à jour. Toutefois, la délégation suisse n'est pas tenue de se faire vacciner obligatoirement. Cependant, nous tenons à souligner que la vaccination contre la rougeole est fortement recommandée. Comme il y aura des participants du monde entier, il y a de bonnes chances que des agents pathogènes de la rougeole soient en circulation. Il serait dommage si tu devais abandonner le Jamboree à cause de la rougeole ou pire encore si tu te retrouves à infecter à ton tour d'autres personnes ou des délégations entières de pays non vaccinés contre la rougeole.

Q : Quelle est la réglementation antitabac aux États-Unis ?

R : En Virginie-Occidentale, tous les produits à fumer (y compris les e-cigarettes, pipes, etc.) sont strictement interdits aux moins de 18 ans. Nous recommandons aux fumeurs mineurs de prendre les précautions appropriées (arrêter de fumer, patch de remplacement ou autres). Il est généralement permis de fumer pour les adultes. Toutefois, il n'est permis de fumer que dans les zones fumeurs désignées.

Q : Puis-je boire de l'alcool au Jamboree ?

R : Au Jamboree, l'alcool est strictement interdit pour tous, y compris les adultes. La consommation d'alcool peut conduire à l'exclusion directe du camp et à un retour à ses propres frais.

Q : Comment puis-je payer et combien d'argent dois-je emporter avec moi ?

R : Seuls les dollars américains sont acceptés dans toute la zone du Jamboree. Il existe des distributeurs automatiques de billets où l'argent peut être retiré (également uniquement en dollars américains).

Important : dans l'enceinte du Jamboree, il n'est pas possible de changer d'autres devises en dollars US.

Malheureusement, le vol existe aussi lors d'un Jamboree. Nous vous recommandons donc de ne pas vous balader avec de grandes sommes en cash mais d'avoir une carte bancaire à portée de main dans la mesure du possible. Veuillez vous assurer que la carte est reconnue aux États-Unis. Il est préférable de vérifier au préalable auprès de votre banque si la carte est adaptée aux États-Unis. L'expérience a montré que les grands fournisseurs de cartes de crédit ne posent aucun problème. Attention : V-Pay ne fonctionne généralement pas aux USA.

Q : J'ai oublié quelque chose : Puis-je l'acheter au Jamboree ? Y a-t-il une boutique de souvenirs ?

R : Au Jamboree, il y a des supermarchés qui offrent aussi des produits de première nécessité. Par exemple, si vous avez besoin d'une brosse à dents, vous pouvez facilement l'acheter. Il y aura aussi une très grande boutique de souvenirs où vous pourrez acheter tous les articles officiels du Jamboree.

Q : Puis-je emporter mon couteau de poche avec moi aux États-Unis ?

R : Oui, vous pouvez emporter votre couteau de poche avec vous aux États-Unis. Veuillez noter que la longueur de la lame ne doit pas dépasser 10 cm. En outre, aucun poignard ou objet similaire ne peut être transporté ouvert. Le couteau de poche doit être transporté dans vos bagages enregistrés.

Q : J'ai besoin de médicaments sur ordonnance. Je peux prendre ça avec moi ?

R : En principe, le transport de médicaments pour usage personnel ne pose généralement pas de problème. Cependant, pour des raisons de sécurité, nous vous recommandons d'avoir sur vous une ordonnance anglaise de votre médecin pour des médicaments sur ordonnance.

Q : Existe-t-il une liste des affaires à prendre pour la Virginie-Occidentale et quel temps fait-il là-bas ?

R : Il y aura une liste des affaires à prendre. Nous la mettrons à votre disposition sur la page d'accueil www.jamboree.ch dans la zone de téléchargement générale en temps utile.

La Virginie-Occidentale a un climat relativement similaire à celui de la Suisse. De l'été pluvieux à l'été très chaud, tout est possible. Fondamentalement, il pleuvra plusieurs fois et intensément. Une bonne protection contre la pluie est donc nécessaire. De plus, vous vous déplacerez beaucoup et cela sur de grandes distances ainsi, des chaussures de trekking légères ou des chaussures de sport bien ajustées sont idéales pour le terrain et les distances.

Q : Y a-t-il un règlement du camp ?

R : En plus des règlements de délégation, les règlements du camp des organisateurs nord-américains s'appliquent. Nous les mettrons également à votre disposition dans la zone de téléchargement générale sur notre page d'accueil www.jamboree.ch.

Q : Comment puis-je communiquer sur le camping ?

R : Sur le camping il y a un W-Lan très bien développé. Nous recommandons donc la téléphonie sur le Web (comme WhatsApp ou similaire) si vous ressentez le besoin d'appeler chez vous. Il y a aussi un bureau de poste où les lettres, les cartes postales et les colis peuvent être envoyés à domicile. Si vous n'avez pas de téléphone portable, il y a quelques endroits sur le site où vous pouvez utiliser un ordinateur.